



Universal Union for Scientific Institution



Jil Scientific Research Center (Algerie)



Laboratoire des sciences cognitives (Université Fès)



Al Bayan Educationnel Group (Liban)

Conférence Internationale portant sur: La femme et la paix civile

Liban / Tripoli 19-21 mars 2015



Présidente de la Conférence: Dr. Sourour TALBI EL Moll
Président du Comité Scientifique: Prof. Mostafa BOUANANI
Secrétaire General: Maitre Ahmad CHAARANI

Préambule:

La femme joue un rôle de premier plan dans la vie quotidienne de la société. En effet, elle est le pilier de la famille, sans quoi celle-ci n'existerait pas. Aussi, c'est à elle qu'incombe en premier l'éducation de ses individus. C'est elle aussi qui oriente leur comportement, qui veille sur leur sécurité contre les fléaux auxquels ils pourraient être exposés, et qui façonne les relations qui lient la famille à la société. De plus, la femme qui travaille, contribue outre ce qui a été dit, à bâtir l'économie de son pays et dans la prise de décisions.

Pourtant, la femme a longtemps souffert d'une existence marginale imposée par le contexte dominant et le patriarcat, où la référence religieuse, qui a toujours préservé sa présence active et mis l'accent sur son rôle dans la société a été occultée, au profit d'une référence humaine traditionnelle, formulée, pseudo-religieuse et fictionnelle, qui banalise et rabaisse le rôle de la femme.

De ce fait, la démarche de la femme a connu une longue lutte, pour exiger un changement de ses conditions et la promulgation de lois qui protègent sa présence et s'intéressent à son identité humaine, qui diffère de celle de l'homme. Ce combat a abouti à une large reconnaissance internationale, grâce à une série de conventions internationales, qui lui garantissent tous ses droits, ainsi que la tenue de conférences internationales abordant la condition de la femme, notamment:

La première conférence internationale sur la femme, tenue à Mexico en 1976, et qui a eu pour but d'attirer l'attention internationale sur la question de la femme, aboutissant à la déclaration de la consécration de toute une décennie (1976-1985) pour la femme et l'amélioration de ses conditions.

La deuxième conférence internationale sur la femme, tenue à Copenhague en 1980. Celle-ci a œuvré pour l'adoption d'un plan d'action pour la seconde moitié de la décennie, après avoir souligné les problèmes et les défis majeurs auxquels la femme fait face.

Puis, la conférence de Nairobi, tenue en 1985, qui a abouti à l'adoption d'un programme pour l'autonomisation de la femme jusqu'en 2000. Ce programme a été accepté par de nombreux pays, pas moins de 120 Etat - sur près de 196 - y compris les stratégies élaborées jusqu'à la fin du siècle.

Et enfin, la quatrième conférence internationale sur la femme, tenue à Pékin, qui a évoqué la plupart des questions qui portent sur la femme, y compris les questions problématiques, auxquelles ont convenu les participants à la conférence, ces derniers ont adopté un plan d'action quinquennal visant l'égalité, le développement et la paix.

En 2000, les revendications des Nations Unies ont connu un bond énorme, car celles-ci n'appelaient plus uniquement à la protection de la femme, mais aussi à son implication dans la quête de la paix et de la sécurité internationale, en vertu de la résolution





Universal Union for Scientific Institution



Jil Scientific Research Center (Algerie)



Laboratoire des sciences cognitives (Université Fès)



Al Bayan Educationnel Group (Liban)

1325 du Conseil de sécurité de l'ONU, qui a mis l'accent sur le rôle des femmes dans la quête de la paix et de la sécurité internationale, de la prévention des conflits, ainsi que leur rôle dans leur résolution, dans le cas où ils surviendraient, mais aussi durant les pourparlers de paix, les processus de consolidation et de préservation de la paix, et la contribution à la construction de leurs sociétés.

En 2009, le Conseil de Sécurité a émis la résolution 1889, dans laquelle il a réaffirmé le rôle de la femme dans ce domaine, et a prié le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies à œuvrer pour l'amélioration des efforts de consolidation de la paix, en améliorant la participation de la femme dans les premières étapes du processus de consolidation de la paix politique et économique et de prise de décision.

De plus, le Conseil de Sécurité a émis en 2013 une autre résolution, numéro 1206, dans laquelle il a insisté sur le déploiement de tous les moyens disponibles, pour garantir la participation des femmes dans tous les aspects de médiation et de consolidation de la paix civile.

Enfin, la Ligue des États arabes a émis, au mois de Février 2014, une déclaration qui trace les objectifs du Millénaire relatifs au développement des femmes et des jeunes filles, l'égalité des sexes, et l'autonomisation de la femme dans la région arabe, intitulée: Programme de développement de la femme pour l'après 2015 "Opportunités et défis".

Objectifs de la Conférence:

Cette conférence vise à évaluer le statut de la femme dans la société, qu'elle occupe des postes de prise de décision, par son travail ordinaire dans tous les domaines, ou comme une mère et première éducatrice des individus de la société, en plus de son rôle dans la consolidation de la sécurité et de la paix civile. Elle a également pour but de renforcer ce statut central parallèle à celui de l'homme, en se concentrant sur tous ses droits civiques, politiques, socio-économiques et culturels (Affirmation et sensibilisation), d'autant que nous sommes témoins de violations actuelles, malgré tous les instruments et règlements juridiques qui la protègent.

En coïncidence avec la fête de la mère dans le monde arabe et la Journée mondiale de la Terre, l'**UNSCIN** appelle ses membres et les chercheurs de différents pays et disciplines à évaluer le rôle et le statut de la femme dans la consolidation de la sécurité et la paix civile. Par ailleurs, la problématique de la conférence est structurée autour des questions suivantes:

Problématiques:

- Quel est le statut de la femme dans les diverses religions célestes?

Axes:

- Quels sont les nouveautés relatives au développement des droits de la femme au niveau législatif national et international?
- Quel est le rôle de la femme dans la promotion d'une société civilisée d'exception et ayant des valeurs morales et humaines, ainsi que pour parvenir à un développement communautaire global?
- Quel est la représentation de la femme aux postes de prise de décision au sein des sociétés arabes, et quel est son rôle dans le développement politique et le soutien des questions cruciales?
- Comment le discours philosophique et littéraire a-t-il contribué à la libération de la femme de son sentiment de marginalisation et à sa sensibilisation de son statut central?
- Quel est le statut de la femme dans les médias et son rôle au service des problèmes de la femme et de la paix ? Quelles sont les conséquences de l'utilisation de la femme comme marchandise publicitaire, sans mettre en évidence sa valeur humaine?
- Premier axe: Le statut de la femme dans les religions célestes





Universal Union for Scientific Institution

- Deuxième axe: Les nouveautés relatives au développement des droits de la femme au niveau législatif national et international
- Troisième axe: La femme et le développement communautaire global
- Quatrième axe : La femme et la pratique politique dans le monde arabe
- Cinquième axe: La femme dans la création littéraire et la pensée philosophique arabe, mondiale et contemporaine
- Sixième axe: La femme et les médias arabes: Entre l'action médiatique et l'exploitation publicitaire

Comité scientifique:

Jordanie: Dr. Kazem Al-Ghoul - **Algérie:** Dr. Hadia Yahiaoui, Dr. Abdelaziz Khanfouci, Dr. Abdelmoumen Benseghir, Dr. Fadli Akila , Mme Ghezlane Hachemi, M. Djamel Belbekkai - **Irak:** Dr. Mohammed Diaa Eddin Khalil Ibrahim, Dr. Hashem Saleh Abdul Razzaq Al-Tai, Dr. Adnan Khalf Hamid, M. Omar Zobebe **Maroc:** Prof. Benaissa Zarkhouch, Dr. Ismail Alaoui, Dr. Djilali El-Ghorabi - **Palestine:** Prof. Yousef Awad, Dr. Jihad El-Gharram - **Liban:** Dr. Ruba Shaarani, Mme. Umaimah Zein, Mme. Abae Deraie - **Soudan:** Dr. Afaf Bachir Omar - **Yemen:** Dr.Fadel REBAI

Conditions et critères des communications:

- La communication doit aborder l'un des principaux axes de la conférence;



Jil Scientific Research Center (Algerie)

- La communication ne doit pas avoir déjà été présentée dans des séminaires ou conférences, ou soumise à la publication;
- Il faut tenir compte de la méthode scientifique et ses normes dans la rédaction de la communication, qui doit être authentique et sérieuse dans l'analyse;
- Les communications présentées en binôme ne sont pas acceptées;
- Les communications peuvent être rédigées en Arabe, en Français ou en Anglais, et doivent contenir un résumé dans deux langues: Anglais et Arabe, ou Arabe et Français, ne dépassant pas une page;
- La page de garde de la communication doit contenir le nom de la conférence et l'institution organisatrice, le titre complet de l'article, le nom du chercheur, son grade scientifique, et ses coordonnées;
- La communication ne doit pas dépasser vingt (20) pages, Format (A4), en comptant les références et les annexes;
- Les communications doivent être écrites sur le programme (MICROSOFT WORD), avec la police « Traditional Arabic », taille 14 pour le contenu de l'article en langue arabe, et 11 pour les marges, et avec la police « Times New Roman », taille 12 pour le contenu des



Laboratoire des sciences cognitives (Université Fès)



Al Bayan Educationnel Group (Liban)

communications en langue étrangère, et 10 pour les marges;

- Les marges et les commentaires doivent être automatiquement insérés à la fin de chaque page, les références, les index et les annexes à la fin de l'article: (Nous nous excusons de ne pas publier les communications qui n'intègrent pas automatiquement les marges ou les laissent en dernier);

- Un résumé de la communication en Arabe traduit en Français ou en Anglais en une page (150 mots) et un résumé du CV du chercheur en une seule page aussi doivent être joints au formulaire d'inscription;

- Les résumés et les communications respectant les critères ci-dessus doivent être envoyés exclusivement à: conferences@jilrc.com

- Le formulaire de participation et le résumé de la communication doivent être envoyés dans les délais convenus;

- Les communications acceptées ne sont programmées qu'après l'envoi du texte intégral dans les délais convenus.

Le formulaire d`inscription est disponible au

www.unscin.org